

LIBRE EXPRESSION

Horizons 2020

Merci !

Le 13 janvier dernier vous étiez plus de trois cents en l'espace Louise Labé pour renouer avec ce moment de convivialité que constituent les vœux du Maire. Après deux années où la Covid a empêché cette rencontre, votre présence nombreuse signe votre attachement à cette chaleureuse tradition.

Comme à chaque fois ce fut l'occasion de vous parler de nos réalisations et de nos projets. Nous avons choisi cette année de le faire à plusieurs voix, et de vous présenter l'ensemble des conseillers municipaux, qui œuvrent chaque jour pour embellir notre village et renforcer le plaisir d'y vivre ensemble.

Ainsi que nous vous l'avons annoncé, le processus budgétaire, traduction financière de notre action, aboutira en ce mois de février à un vote final en Conseil municipal.

Un autre acte fondamental se poursuit en ces premiers mois de 2023 : le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette élaboration, qui définit pour dix ans l'organisation de l'espace communal, est donc un temps fort, et de fait aussi l'objet d'enjeux importants pour les particuliers, dont certains aspirent au changement de destination d'une parcelle ou d'un bâtiment.

Pour ces raisons et malgré nos avertissements, l'opposition continue à y puiser une source de polémique commode, quoiqu'elle se contente désormais de sous-entendus, choisissant de se placer juste au-dessous de la ligne de crête les séparant du courage, qui les conduirait à aller au bout de leurs fausses certitudes mais les exposerait à l'accusation de diffamation.

Camus, qu'à raison la minorité convoque, lui aurait dit : « Un homme, ça s'empêche ».

Socrate, quant à lui, lui aurait demandé : « est-ce vrai ? est-ce utile ? est-ce bon ? ».

En l'occurrence il est faux de dire ou laisser entendre qu'à situation identique nous prenons des décisions différentes.

En l'occurrence il est inutile de chercher à tromper nos concitoyens.

En l'occurrence la désinformation facile est nuisible, qui altère la démocratie, locale ou nationale, et nous expose à de mauvais vents.

À la remorque de chantiers déjà engagés, l'opposition nous invite à nous intéresser à l'énergie ou à la mobilité, à l'occupation des locaux ou au commerce.

Ainsi que nous vous l'avons annoncé lors de la cérémonie des vœux, ces projets sont d'ores et déjà lancés, depuis plusieurs mois, et seront le fil conducteur de notre politique dans cette seconde moitié de notre mandat, avec des résultats dont vous, citoyens et électeurs, serez les seuls vrais juges, et ça, ça nous va bien !

Ozon l'Avenir

Les élus d'Ozon l'Avenir constatent l'absence d'activités municipales depuis le conseil municipal du 29/11/2022. En effet, le conseil municipal de décembre a été annulé et aucune commission ne s'est réunie avant début janvier 2023. Nous sommes donc surpris des annonces faites lors des vœux du Maire le 13 janvier concernant deux projets d'envergure pour notre commune : la rénovation de la piscine municipale ainsi que l'extension de l'école des Marais. Bien que nous saluions l'initiative, nous regrettons que le collectif municipal affiché lors des vœux ne soit suivi d'une réalité de fonctionnement au quotidien.

Le 29/11, nous avons interpellé la majorité sur le futur de la piscine, ce à quoi le Maire avait répondu qu'il nous ferait une annonce uniquement en tant que Président de la CCPO, contrairement à son engagement de transparence pris en 2021. Cela ne lui a pas empêché, en tant que Maire, l'organisation d'une rencontre, à huis clos avec des habitants, sur ce sujet en décembre 2022, ni même une annonce publique lors des vœux, toujours en tant que Maire...

Depuis le conseil municipal du 08/02/2022 et avant en commission, l'équipe d'Ozon l'Avenir a proposé l'ouverture d'une concertation sur le projet d'extension de l'école des Marais pour que les enseignants, personnels municipaux, parents d'élèves, élus et autres parties prenantes puissent s'exprimer sur le dossier. Une année plus tard, notre seule information sur ce sujet reste la photo du nouveau bâtiment projetée lors des vœux.

La majorité nous reproche notre rôle d'opposant lorsque nous repérons des décisions qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt général de la commune, c'est cependant notre seul moyen d'expression : la vigilance et l'information de nos concitoyens.

Depuis plus de deux ans, nous proposons une autre voie pour assurer une véritable démocratie locale : des commissions municipales ouvertes aux citoyens et ne se limitant pas aux points obligatoires proposés à l'ordre du jour du conseil municipal (cette possibilité n'est toujours pas offerte par le dernier règlement intérieur), des réunions du conseil municipal où le vrai débat est possible (depuis deux ans, elles durent en moyenne 30 min et ne relèvent que de points rendus obligatoires par la loi), et des concertations pour chaque projet important de la collectivité.

Depuis le début du mandat, nous avons relevé 4 démissions dans les rangs de la majorité, nous nous interrogeons sur les raisons de ces départs.